



Impact de l'âge au sevrage sur la prévalence des diarrhées



Isabelle CORRÉGÉ (1), Nathalie QUINIOU (1), Didier GAUDRÉ (1), Nathalie LE FLOC'H (2)
Ifip-Institut du porc IFIP-Institut du porc (1), INRAE (2)
Isabelle.correge@ifip.asso.fr

La pratique du sevrage à 21 jours d'âge s'est fortement développée en France pour répondre à des contraintes d'organisation et de conduite d'élevage, d'adéquation de la chaîne de bâtiments mais également à des contraintes technico-économiques. L'objectif de cette étude est d'actualiser les connaissances sur l'incidence d'un sevrage des porcelets à 21 ou 28 jours d'âge sur la prévalence des diarrhées et la mortalité pendant la période de post-sevrage.

Conclusion

Les pourcentages de porcelets ayant de la diarrhée pendant le post-sevrage ne diffèrent pas selon l'âge au sevrage, 21 ou 28 jours mais il y a un décalage de 7 jours dans l'apparition des diarrhées. Ce résultat, tout comme le taux de mortalité plus élevé chez les animaux sevrés à 21 jours en conditions normales mériterait d'être confirmé par d'autres essais.

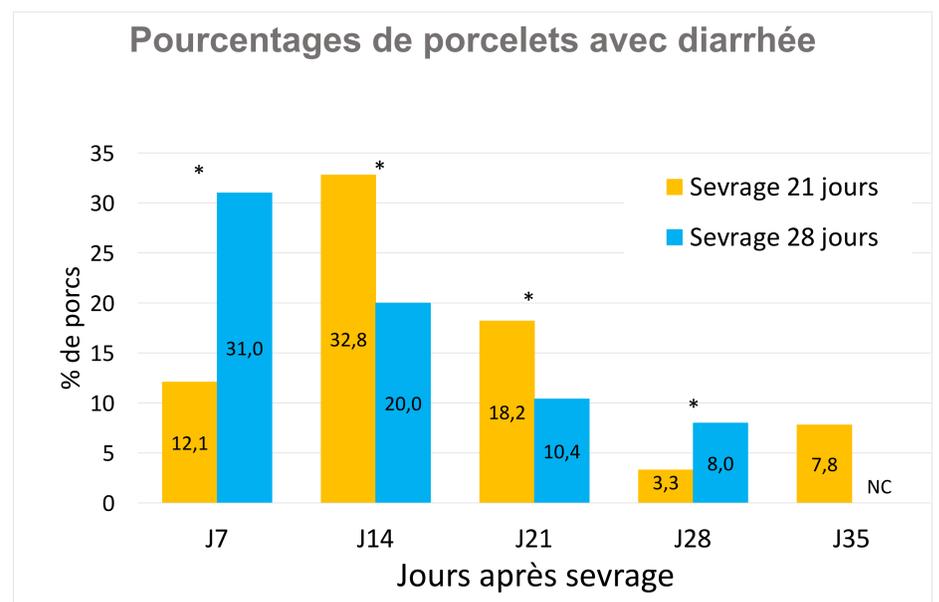
Résultats

Mortalité

- Mortalité non significative pour la totalité de l'essai : 3,6 % (S21) vs 1,2% (S28) et en conditions dégradées : 2,1 vs 1,4%
- Différence significative en conditions normales : 5,3 vs 0,9%

Diarrhée

- Porcelets S21 : pourcentages avec diarrhée significativement plus faible à J7 et J28 que les porcelets S28
- L'inverse est observé à J14 et J21
- Les pourcentages de porcelets avec au moins une diarrhée observée au cours des quatre stades de notations ne diffèrent pas selon l'âge au sevrage
- La prévalence des diarrhées en conditions dégradées n'est pas supérieure à celle obtenue en conditions normales



Pourcentages de porcs avec au moins une diarrhée

	N	Sevrage 21 jours	Sevrage 28 jours	Khi ²
Total	503	47,6	47,0	ns
Conditions normales	224	58,4	50,0	ns
Conditions dégradées	279	39,3	44,6	ns

Matériel et méthodes

Dispositif expérimental

- 2 bandes de 252 porcelets de la station Ifip de Romillé
- Dispositif 2x2 au sein de chaque bande, avec des porcelets sevrés à 21 (S21) ou 28 jours (S28) élevés dans les conditions de vie normales ou dégradées
- Suivi des porcelets pendant 7 semaines après le sevrage
- Aliment adapté pour un sevrage à 21 jours distribué aux porcelets du lot S21 pendant les 7 jours qui suivent le sevrage.
- A partir de 28 jours d'âge, aliment 1^{er} âge pendant 14 jours puis aliment 2^{ème} âge jusqu'à la fin du post-sevrage

Mesures réalisées

- Consistance des déjections de chaque porcelet à J7, J14, J21 et J28 ainsi qu'à J35 pour ceux du lot S21
- Taux de matière sèche des fèces de la moitié des porcelets aux mêmes dates
- Recherches d'*E. coli* sur 10 porcelets par modalité d'une seule bande à J7 et J14
- Sur 20 porcelets par modalité d'une seule bande à J7 et J20 (lot S28) ou J27 (S21) analyses formule sanguine, haptoglobine, défense anti oxydante (BAP) et production d'espèces réactives de l'oxygène (dROM)